RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

"LS TREZIROISE" LOISIRS SPORTIFS TREZIROISE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : BD DE LA MER CENTRE AQUATIQUE TREZIROISE 29217 PLOUGONVELIN
824 344 014 RCS BREST

(la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL

DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 18 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six,

Le dix huit juin,

Au siège social,

La société UCPA SPORTS LOISIRS, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 21 Rue de Stalingrad 94110 Arcueil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 352 902 035, représentée par sa présidente l'association UCPA Sport Loisirs, elle-même représentée par son Directeur Général, Monsieur Guillaume LEGAUT,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société "LS TREZIROISE" LOISIRS SPORTIFS TREZIROISE,

Associée unique de la Société,

En présence de Monsieur Guillaume LEGAUT, gérant non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert hors ressort du siège social de la Société ;
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société du BD DE LA MER CENTRE AQUATIQUE TREZIROISE 29217 PLOUGONVELIN au 21, Rue de Stalingrad à Arcueil (94110) à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

"*Article 4 - SIEGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 21, Rue de Stalingrad 94110 Arcueil."

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

[redacted]

UCPA SPORTS LOISIRS,
Représentée par sa présidente,
L'association UCPA Sport Loisirs,
Elle-même représentée par son directeur général,
Monsieur Guillaume LEGAUT